

CRÉDIT MAROCAIN

S.A., 1913.

Crédit marocain
(*La Dépêche du Berry*, 2 juin 1913)

Le Crédit marocain vient de se former au capital de 6 millions de francs, en 12.000 actions de 500 francs. Il a été créé, en outre, 700 parts de fondateurs donnant droit à 30 % des bénéfices qui ont été remises aux apporteurs.

El Glaoui dans le Midi
(*La Dépêche du Berry*, 16 octobre 1913)

El Glaoui, pacha de Marrakech, accompagné d'une suite nombreuse, venant de Pans et Vichy, est arrivé hier matin à Cette pour visiter les administrateurs de la Société de crédit marocain que ceux-ci ont fondé à Marrakech, il a été reçu par M. Laurens, maire, le commandant de la place et les autorités.

.....

LE PACHA EL GLAOUI À NÎMES
(*Le Journal*, *Le Rappel*, etc., 17 octobre 1913)

Nîmes, 15 octobre. — El Glaoui, pacha de Marrakech, venant de Montpellier, a passé une partie de la journée à Nîmes où il a visité les monuments romains, les musées et les établissements industriels.

Aucune réception officielle n'a eu lieu.

El Glaoui, accompagné de diverses personnalités du monde industriel et financier, a déjeuné chez le banquier Desmied [*sic* : Deymié¹], administrateur du Crédit marocain.

Compagnie générale de transports économiques
(*Bulletin municipal officiel de la ville de Paris*, 25 avril 1914)

Remboursement d'obligations.

Annulation d'un sursis d'appel accordé par le ministre de la guerre à un militaire de

¹ Bernard Deymié, de la maison Molines père et fils aîné, à Nîmes. Administrateur de la Société centrale des banques de province (1911).

la classe 1905 du service armé
(Exécution de l'article 10 de la loi du 10 août 1917.)
(Journal officiel de la République frse, 21 juillet 1918)

Par décision du 13 juillet 1918, le sous-secrétaire d'État de l'administration de la guerre a annulé le sursis d'appel accordé, par décision du 22 mai 1918, au soldat Leplus (Pierre-Marie-Édouard), classe 1905, au titre de directeur de l'agence du Crédit marocain à Casablanca, et paru au *Journal officiel* du 5 juin 1918, page 4868, sous le n° 1756.

Paris, le 17 juillet 1918.

Le sous-secrétaire d'Etat
de l'administration de la guerre,
LÉON ABRAMI.

CRÉDIT MAROCAIN
Société anonyme au capital de 6.000.000 de fr.
Siège social : 11, quai de Bosc, CETTE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
(*Le Petit Marseillais*, 9 février 1921)

Les actionnaires du Crédit marocain sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social, le vendredi 25 février 1921, à 13 heures.

ORDRE DU JOUR

Rapport du conseil d'administration et du commissaire ;

Approbation, s'il y a lieu, des comptes de l'exercice ;

Nomination du commissaire pour le prochain exercice ;

Autorisation pour les membres du conseil de traiter des affaires avec la société ;

Renouvellement partiel du conseil d'administration.

Les porteurs désireux d'assister à cette assemblée devront déposer leurs actions dans une des banques suivantes :

Crédit marocain et Banque nationale de crédit, à Cette;

Nègre, Bergeron, Molines et Arnaud Gaidan, à Nîmes ;

Teissonnière, à Alais.

Il leur sera délivré un récépissé contre lequel on leur remettra, au siège social, une carte d'admission.

AEC 1922/33 — Crédit Marocain, 11, quai de Bosc, CETTE (Hérault).

Capital. — Sté an., f. en 1913, 6 millions de fr. en 12.000 act. de 500 ent. lib.

Objet. — Escompte et encaiss. d'effets ; prêts sur march. ; paiem. de coupons et toutes opérations de banque.

Agence. — Casablanca, Marrakech, Rabat, Tanger.

Conseil. — MM. A. Isenberg, présid. ; Louis Estève, v.-présid. ; E. Alby, G. Domerc et J. Domerc, adm. dél. ; A. Bazille, G. Colomb, B. Deyurié [*sic* : *Deymié*], Kuhnholtz-Lordat, J. Prats, B[aron ?] Léon Dufour [? ép. Fourcade]

CRÉDIT MAROCAIN
S.A. frse au capital de 1,5 MF.

Siège social : CETTE, 11, quai de Bosc
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 92-93)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 4 à 12 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 500 actions.
ISENBERG (Albert), à Cette , pdt ;
ESTÈVE (Louis), à Cette ; v.-pdt ;
ALBY (Ernest), à Cette ; adm. délégué ;
DOMERC (Georges), à Cette ; adm. délégué ;
DOMERC (Joseph), à Casablanca ; adm. délégué ;
BAZILLE (André), à Montpellier ;
KUHNHOLTZ-LORDAT (Maxime), à Montpellier ;
PRATS (Jean), à Cette ;
BÉNABENQ (Henri), à Montpellier ;
ÉVRARD (Hippolyte), à Cette.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

COTTON (L.), à Cette.

Objet. — Toutes opérations de banque, ttes ops financières, comm., industrielles, mobilières, immobilières, agricoles et minières au Maroc.

Capital. — 1,5 MF. en 12.000 act. de 125 ent. lib.

Répartition des bénéfices. — 5 % à la rés. légale ; 10 % au fds de prévoyance ; 6 % d'intérêt aux actions. Le solde : 10 % au conseil ; 60 % aux act. ; 30 % aux parts.

Immeuble du Crédit marocain
Avenue Mers-Sultan, rue Franchet-d'Espérey. Casablanca
(*Les Chantiers nord-africains*, juillet 1929)

Immeuble du "Crédit Marocain"
Avenue Mers-Sultan, rue Franchet-d'Espérey, Casablanca



Maçonnerie : MM. Selva frères ; Menuiserie : M. L. Cuny ; Plomberie : M. A. Clareton ; Ferronnerie : M. J. Barbié,; Electricité : M. H. Barbié ; Peinture : M. Th. Cueilleron ; Décoration : M. L. .Coste ; Marbrerie : MM. Léglise et Maria ; Béton arme : MM. de Ziegler et Soulier ; Ciment marque « Titan » des Établissements Domerc.

LETTRE DE MARSEILLE
(*Les Annales coloniales*, 4 février 1931)

2 février 1931.

.....
Sur la ligne du Maroc et de l'Afrique Occidentale, signalons, au départ, le *Nicolas-Paquet*, qui a quitté notre port pour Casablanca le 31 janvier. Parmi les 40 passagers embarqués se trouvaient M. Prosper Blanc, député, et Mme ; M. Salançon, administrateur délégué du Crédit marocain, et sa famille...

CASABLANCA
Commission municipale
(*Bulletin municipal officiel de la ville de Paris*, 31 octobre 1934)

Rue Lapérouse, le Crédit marocain cède 203 mètres carrés à 500 francs le mètre.
